



L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PONT-A-CELLES

RECHERCHE

1 OUVRIER « VOIRIE » (F/H/X)

MISSIONS

Vous serez amené(e) à travailler au sein de l'équipe Voirie composée de 7 personnes et à assurer, seul ou en équipe, notamment les tâches suivantes :

- Veiller à l'état des revêtements des voiries, des trottoirs et des espaces piétonniers ainsi que des accotements et divers aménagements.
- Faire la pose de tarmac à froid/à chaud ainsi que du terrassement.
- Placer des bornes et vous assurer du bon état de fonctionnement des égouts collecteurs ainsi que des avaloirs et des dispositifs de collecte des eaux de ruissellement.
- Mise en place de la signalisation et du mobilier urbain.

Vous pourrez aussi être amené(e) à effectuer d'autres tâches dans le cadre de la polyvalence au sein de nos équipes d'ouvrier.

PROFIL

- Vous disposez d'un esprit d'équipe important.
- Vous devez pouvoir travailler en toute autonomie et prendre toutes les initiatives nécessaires.
- Vous devez avoir la capacité de résoudre les problèmes de manière autonome.
- Vous faites preuve de polyvalence, de conscience professionnelle et de rigueur dans l'exécution de votre travail.
- Vous devez connaître et respecter les mesures de sécurité.
- Vous êtes flexible et prêt à accepter des gardes (obligatoire).
- Vous acceptez de suivre les formations proposées pour les besoins du service.

NOUS VOUS PROPOSONS

- Un contrat à durée déterminée de 3 mois avec CDI possible (poste ouvert) ;
- A temps plein (38h/semaine) ;
- Avec une rémunération (échelle D2) dont le montant brut de base sans ancienneté est de 2.810,18€, ce montant variant avec l'ancienneté utile à la fonction (avec un maximum de 25 ans) ;
- Des titres-repas d'une valeur faciale de 6 €, un pécule de vacances et une prime de fin d'année ;
- Un environnement professionnel caractérisé par l'autonomie, la confiance, le sens du travail, l'humain, la responsabilité, ...

CONDITIONS D'ACCES

- Disposer d'un diplôme d'études au moins égal à celui qui est décerné à l'issue de la 4^e année secondaire (2^e degré CESDD) ou posséder un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2^e degré en lien avec l'emploi considéré ou un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon (certificat d'apprentissage de l'IFAPME en lien avec l'emploi considéré) ;
- Etre titulaire du permis B (requis) ;
- Le permis C avec un CAP est un atout ;
- Une expérience utile à la fonction et notamment dans la manipulation d'engins (mini-pelle, grue, élévateur à fourches, chargeur à fourches ...) constituent également un atout ;
- Fournir au plus tard au moment de l'engagement, un extrait de casier judiciaire modèle 596.2 ;
- Etre dans les conditions APE (demandeur d'emploi depuis 4 mois) au moment de l'engagement.

MODALITES DE CANDIDATURE

Le dossier de candidatures (lettre de motivation, CV, copie du permis de conduire et du diplôme) est à transmettre pour le **23 octobre 2026 au plus tard** par mail uniquement (gaenael.vergotedelantsheere@pontacelles.be).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Gaenaël VERGOTE, au service RH (071/84.80.39).

Une sélection préalable des candidatures sera faite sur la base du dossier de candidature et seules les candidatures complètes recevront une réponse.



En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage et l'utilisation de vos données à caractère personnel par la Commune de Pont-à-Celles. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.